



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (2) CONDUCTEURS DE VEHICULES ADMINISTRATIFS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE (ProFAR)

1. CONTEXTE GENERAL

Le Gouvernement du Bénin a obtenu l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre de la stratégie de l'EFTP en accordant un premier décaissement de 20 millions d'euros destiné au financement du Projet d'Appui à la Formation Agricole et Rurale (ProFAR) dans les Pôles de Développement Agricole PDA I et II dans le Nord du pays. Conclu pour une durée de six (6) ans (2022-2027), ce financement dont le Maître d'Ouvrage est l'Agence pour le Développement de l'Enseignement Technique (ADET) intègre :

- un programme d'infrastructures et d'équipement qui sera mis en œuvre avec l'appui de l'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE) ;
- une composante d'ingénierie de la certification, de la formation, la création d'un fonds d'appui à l'insertion des jeunes ainsi que l'appui à la gouvernance territoriale. Elle mettra en responsabilité plusieurs acteurs dont le FODEFCA, la Direction de l'EFTP du MESTFP, l'INIFRCF, l'EFPEEN, les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) du MAEP, etc.
- une composante dédiée à la recherche participative d'Analyse des Systèmes d'Apprentissage Paysans et à la mise en place de cadres de concertation territoriaux.

La mise en œuvre du ProFAR s'inscrit dans le développement d'une approche programme qui soutient et participe à la concrétisation des réformes engagées pour la mise en œuvre des priorités stratégiques du gouvernement pour le développement agricole et rural en s'alignant sur l'approche territoriale. Il s'inscrit en continuité et en complémentarité des financements de l'AFD en faveur de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels et du développement rural, afin de créer une logique d'intervention cohérente de l'AFD à l'échelle des territoires du PDA n°2 et du PDA n°1.

En vue de renforcer l'équipe de projet avec un personnel d'appui, l'ADET recrute deux (2) Conducteurs de Véhicules Administratifs dont les responsabilités ainsi que le profil sont définis dans le présent avis d'appel à candidatures.

Type de contrat : Salarié & CDD

Durée : Deux (2) ans renouvelables sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances, après une période probatoire de trois (3) mois au cours de la première année.

2. MISSION DES CONDUCTEURS DE VEHICULES ADMINISTRATIFS

Sous la supervision hiérarchique du Coordonnateur du projet, le Conducteur de Véhicules Administratifs assure les fonctions suivantes :

- Conduire le véhicule qui lui est affecté dans le cadre des activités du projet de manière sûre, prudente et respecter les règles de circulation ;
- Tenir les carnets de bord disposés dans le véhicule, à chaque déplacement ;
- Procéder à l'approvisionnement des véhicules en carburant, conformément aux instructions données ;
- Entretenir régulièrement le véhicule placé sous sa responsabilité notamment veiller à ce que le nettoyage, les révisions périodiques et réparations soient convenablement effectuées ;
- Anticiper toutes difficultés techniques et les signaler rapidement en cas de survenance ;
- S'assurer que les véhicules disposent de pièces prévues par la réglementation et aviser le coordonnateur et le Responsable Administratif et Financier du Projet en cas de besoin ;
- Effectuer les courses du projet, collecter et distribuer le courrier ou tout autre document ;
- Assurer les déplacements du personnel du Bureau et des personnes en mission pour le compte du ProFAR dans le cadre des sorties officielles ;
- Réaliser les tâches appropriées en cas d'accident, notamment informer le supérieur hiérarchique, prendre des photographies des dommages et participer au processus de constat de police ;
- Consigner les déplacements officiels, le kilométrage journalier, la consommation de carburant, les contrôles d'huile, les graissages, etc., dans la fiche de suivi du véhicule ;
- Tenir à jour les fiches de suivi de véhicule et les faire viser par son supérieur ;
- Maintenir le véhicule propre - extérieur et intérieur - en toutes circonstances et le laver chaque matin, au moins ;
- Assurer l'entretien quotidien du véhicule dont il a la charge ; contrôler l'huile, l'eau, la batterie, les freins, les pneus etc. ;

- Aviser le Coordonnateur et le Responsable Administratif et Financier du ProFAR des situations de révision et d'entretien périodiques ;
- Effectuer les petites réparations en cas de panne, prendre toutes les dispositions pour les grosses réparations.

3. PROFIL SOUHAITE

- Avoir le Brevet d'Etudes du Premier Cycle ou équivalent avec trois (3) années d'expériences de conduite ou le Certificat d'Etudes Primaires ou équivalent avec cinq (5) années en qualité de conducteur de véhicule dans une structure, une ONG, un projet de développement, une institution, un ministère ou dans une structure privée de renom ;
- Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité ;
- Connaitre le réseau routier du Bénin et de la sous-région ;
- Avoir une bonne notion en mécanique automobile ;
- Être capable d'effectuer des réparations automobiles simples et d'entretien, telles que le changement de pneus, la vérification de la pression de gonflage des pneus, la vérification et le changement des filtres à huile du moteur et de l'huile à frein ;
- Avoir une connaissance des techniques de base de la conduite et de toutes les fonctions et opérations liées à la prestation de transport pour les employés, les visiteurs et les clients d'une organisation ;
- Être apte à effectuer des déplacements fréquents à Cotonou et à l'intérieur du pays ;
- Être courtois et discret ;
- Avoir une aptitude à travailler sous pression ;
- Être capable de parler et écrire couramment le français. Une aptitude à communiquer en Anglais serait un atout.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comportera :

- une copie d'une pièce d'identité valide ;
- la photocopie du certificat de nationalité ;
- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET ;
- un curriculum vitae détaillé, précisant les expériences acquises surtout en lien avec le poste ;
- une copie des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- une copie des diplômes et permis de conduire.

L'ADET se réserve le droit de réclamer les originaux aux fins de vérification.

5. DEPÔT DE DOSSIER

Le dossier de candidature contenu dans une enveloppe scellée et portant la mention « Candidature pour le poste de Conducteur de Véhicules Administratifs du PROJET D'APPUI A LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE - PROFAR », doit être déposé **au plus tard le vendredi 12 janvier 2024, tous les jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures**, au siège de l'ADET sis au 4^{ème} Etage de l'Immeuble COOP GANHI- COTONOU, Tél. : +229 53 22 22 22.

NB : Toute candidature reçue hors délai ou sous pli non scellé sera rejetée.

6. PROCESSUS DE SELECTION

La sélection se fera en deux (2) étapes à savoir :

- La présélection sur étude de dossiers des candidatures reçues.
- La sélection qui interviendra après un entretien d'embauche et un test de conduite avec les candidats présélectionnés.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

L'ADET se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans aucun préjudice.

Cotonou, le **27 DEC 2023**

Pour l'Agence de Développement
de l'Enseignement Technique,

Le Directeur Général



[Signature]
Fructueux S. AHO